



« Toute puissance est faible, à moins que  
d'être unie » **Jean de la Fontaine** « Le vieillard et ses  
enfants »



Dr. Khallahi Brahim  
Secrétaire Permanent

## SOMMAIRE

### ACTIVITÉS DU SECRETARIAT PERMANENT

Mot du Secrétaire Permanent  
Conférence des Ministres CSR  
2023  
Passation de Service  
Comité de Coordination

### SUIVI CONTROLE ET SURVEILLANCE

Participation à l'opération conjointe  
de surveillance AFRICAN NEMO  
Conférence sur la pêche INN à  
Dakar

### HARMONISATION DES POLITIQUES ET DES LEGISLATIONS

Suivi des activités du projet COPAO

### ACTIVITÉS DES PROJETS

Projet NOTRE POISSON

### COOPERATION ET PARTENARIAT

Memorandum d'entente avec GFW  
Plan de travail CSR/CPCO  
Réunion de travail OCEANS 5

### ATELIERS ORGANISÉS AU SIEGE

Atelier de formation sur gestion  
des Sardinelles  
23e Réunion du groupe de travail  
COPACE

### VISITES DE COURTOISIE DU SECRETARE PERMANENT AUX MINISTRES ET PATRTERNAIRES

## UNE VISION AU SERVICE D'UNE PÊCHE DURABLE DANS LA ZONE CSR

Les lettres d'informations de la CSR, parues très longtemps sous les titres « ECHO DE LA CSR » puis « FLASH INFO », seront désormais publiées sous le nom de « FLASH NEWS ». Cette édition aura pour objet de vous tenir informés des évolutions au sein de votre Commission.

Pour cela, la nouvelle équipe à la tête de la CSR ne ménagera aucun effort afin que l'information relative aux activités de la CSR puisse vous parvenir en toute transparence sur une base régulière. Elle est le début d'une série trimestrielle relatant les principales activités de la CSR. Il porte sur les événements organisés par la CSR depuis mars 2023 qui ont été particulièrement dense et riche. Notamment la tenue d'une Conférence des Ministres organisée à Dakar le 4 mars 2023 qui a été l'occasion de passer le flambeau de la présidence de la Conférence des Ministres à la Gambie pour deux années et celui du Secrétariat Permanent à la Mauritanie pour une durée de quatre ans. Cette Conférence a également validé les recommandations de l'audit organisationnel et financier commandité en 2021.

Ce premier numéro met en évidence mes prises de contacts, en tant que nouveau Secrétaire Permanent, avec le Président en exercice et les membres de la Conférence des Ministres. Des entrevues ont permis de discuter les défis auxquels la CSR est confrontée et les voies et moyens de les résoudre.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont été organisées avec les partenaires au développement (UE, FAO, BM, JICA, AFD etc.) pour relever le niveau de coopération avec les Etats membres de la CSR.

Les prochains numéros paraîtront sous le signe d'une nouvelle ère « une CSR plus audacieuse » décidée à faire face à l'ampleur des défis et des enjeux de la pêche et de l'aquaculture dans l'espace CSR. Pour cela, la CSR aura plus que jamais besoin de l'accompagnement de ses Etats membres. Les efforts seront concentrés sur l'harmonisation des politiques de pêche, l'aménagement et la surveillance ainsi que l'adoption de stratégies communes au sein des instances internationales, en faveur d'un raffermissement de nos relations pour un renforcement de la coopération, la coordination et la synergie de nos actions, au service de nos concitoyens.

**ACTIVITES DU SECRETARIAT PERMANENT** **CONFERENCES DES MINISTRES DE LA CSRP**

La 21ème Session Ordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches, présidée par le Ministre Sénégalais de la Pêche et de l'Economie Maritime, M. Papa Sagna MBAYE, s'est tenue le 03 mars 2023 en présence des 7 Ministres des États membres (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone) et des Représentants de la Banque mondiale, de la FAO, de l'IRD et du PRCM.



Après l'installation du Président de la Conférence des Ministres, M. Musa S DRAMMEH pour une période de 2 ans, la Session Ordinaire a adopté les décisions suivantes,

- La Conférence des Ministres, conformément à la réglementation en vigueur, a confié le poste de Secrétaire Permanent à la Mauritanie qui a pris fonction le 05 mai 2023.
- La Conférence des Ministres a décidé de poursuivre la mise en oeuvre du plan stratégique 2019-2023 jusqu'à son expiration.

 **PASSATION DE SERVICE A LA CSRP**

A la suite de la décision de la conférence des ministres de la CSRP, confiant le poste de Secrétaire Permanent à la Mauritanie, M. Malal SANE (Guinée-Bissau) a passé le témoin à M. Khallahi BRAHIM (Mauritanie) le 05 mai 2023. Cette passation a été faite en présence du représentant du Ministre Sénégalais des pêches et de l'économie maritimes M. Mamadou GOUDIABY.

Une nouvelle page se tourne à la CSRP en presque quatre décennies d'existence pour harmoniser les politiques nationales de pêche des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation durable des ressources halieutiques, et de renforcement de la coopération au profit du bien-être des populations.

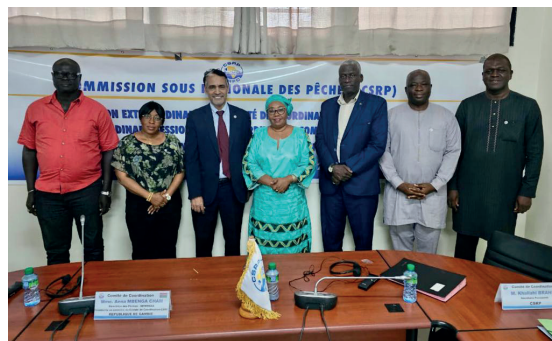


## ACTIVITE DU SECRETARIAT PERMANENT

### COMITE DE COORDINATION 2023

Le Secrétariat Permanent a organisé du 19 au 22 septembre 2023, au siège de la CSRFP, la trente-cinquième session extraordinaire du Comité de Coordination. Cette session était notamment l'occasion de procéder à une analyse approfondie et détaillée du projet de Convention Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (Convention SCS).

Les participants se sont accordés sur une version consensuelle. Le Projet de Protocole d'application de la Convention sur les conditions minimales d'accès aux ressources halieutiques de la zone CSRFP (Convention CMA), sur les captures accessoires des tortues marines et des oiseaux de mer a également été analysé. La version provisoire est en cours d'amélioration en vue de l'obtention d'une version consensuelle.



## SUIVI CONTROLE ET SURVEILLANCE

### PARTICIPATION À L'OPÉRATION CONJOINTE DE SURVEILLANCE AFRICAN NEMO

**En 2023, les activités de la CSRFP en matière de SCS sont celles menées dans le cadre de l'action « Contribution à la prévention et aux mesures de lutte contre la pêche Illicite Non-déclarée et Non-règlementée (pêche INN) par l'amélioration du Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) au niveau national et régional », encadrée par le contrat de subvention n° FED/2018/392-671 signé entre l'Union Européenne et la CSRFP.**

L'opération « AFRICAN NEMO », organisée par l'Agence Européenne de Contrôle des Pêches (AECP) du 06 au 17 Février 2023, a concerné le Cabo Verde, la Gambie et le Sénégal. Le poste de coordination de l'opération était installé à Praia (Cabo Verde).

En Octobre 2023, La CSRFP a facilité les échanges entre la République de Guinée et la République du Sénégal au sujet d'informations concernant les navires « Sierra de Dakar » et « Playa de Dakar », appartenant à la Société Sénégalaise HISEPEC SA, déclarés sous pavillon Sénégalais ;

Octobre 2023, la CSRFP a assuré les échanges entre la Gambie et la Mauritanie au sujet du navire « Pescador 1 » arraisonné par la République de Gambie sur requête de la Mauritanie.



**CONFÉRENCE SUR LA PÊCHE INN CSRP (PESCAO) DAKAR DU 14 -15 AVRIL 2023**

Cette conférence a permis aux participants de formuler plusieurs recommandations visant à réduire l'impact de la pêche INN sur les écosystèmes marins, les revenus des Etats et des communautés de pêcheurs, à renforcer l'efficacité des systèmes de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) et des technologies innovantes pour lutter contre la pêche INN, à renforcer les opportunités de la transparence et de l'Économie bleue dans la lutte contre

- Poursuivre la formation des Inspecteurs, des observateurs des pêches et des opérateurs des centres régionaux et nationaux;
- Mettre en place des mécanismes de partage de données et d'informations sur les activités de pêche;
- Echanger des expériences dans la planification et l'organisation des opérations conjointes de surveillance des pêches;
- Prendre en compte la pêche artisanale dans les opérations conjointes de surveillance des pêches;
- Promouvoir la combinaison de différents outils dans les nouvelles stratégies de surveillance : moyens navals, aériens et satellitaires incluant les VMS;
- Fournir des efforts pour intégrer davantage la lutte contre la pêche Non déclarée et la pêche Non réglementée dans les stratégies nationales et régionales;
- Exhorter les pays de la CSRP à mettre en oeuvre les Standards de transparence tels que la FiTI et à publier le registre des navires de pêche autorisés;
- Renforcer les activités de SCS à terre afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des stratégies de lutte contre la pêche INN ;
- Intégrer, selon qu'il convient, dans les instruments de coopération dans la lutte contre la pêche INN, des principes et recommandations pertinents énoncés dans les instruments internationaux non contraignants relatifs à la pêche maritime ou d'intérêt pour la pêche maritime (Code de conduite pour une pêche responsable et les plans d'action internationaux subséquents, etc.)



- Uniformiser, au moins harmoniser, des dispositions des lois et règlements des parties relatives à l'incrimination des faits qualifiés de pêche INN.
- Doter les parties contractantes, de capacités institutionnelles, humaines et techniques appropriées afin qu'elles puissent mener avec succès les opérations programmées dans le cadre de la mise en oeuvre des clauses des accords en matière de police des pêches;
  - La ferme volonté politique des EM de capitaliser les acquis et de s'appropriier les résultats doit être renforcée ;
  - Le suivi et évaluation doit être renforcé dans les dispositifs de SCS ;
  - Identifier et mettre en oeuvre des mécanismes de financement durable du système SCS des pêches dans la zone CSRP
- Renforcement du cadre institutionnel :
- Mettre en place un Comité de pilotage de la lutte contre la Pêche INN réunissant toutes les parties prenantes ;
- Méhabiliter les stations côtières et les doter d'infrastructures et d'équipements adéquats
- Identifier de nouveaux sites et construire de nouvelles stations côtières
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du personnel impliqué dans les activités ;
- Mettre en place un portail commun de communication et de partage d'informations ouvert au public et dédié à la lutte contre la pêche INN.

**La CSRP s'est attelé à renforcer d'avantage la coopération halieutique entre les États membres notamment dans le cadre des politiques et des législations. Elle a également oeuvré à la consolidation du partenariat avec les autres institutions pertinentes en matière d'harmonisation**

### SUIVI DES ACTIVITÉS DU PROJET COPAO

La CSRP a accompagné le Projet de Renforcement de Capacités pour la Cogestion des Pêcheries dans les pays d'Afrique de l'Ouest (COPAO) mis en œuvre par le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime du Sénégal en étroite collaboration avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Ce projet de plus de 5 ans a abouti à l'élaboration d'un « Guide sur la Cogestion des Ressources Halieutiques » qui a été préfacé par le Secrétaire Permanent de la CSRP, Dr Khallahi Brahim.

La CSRP a également participé à l'atelier de clôture les 12 et 13 décembre 2023 (Saly, Sénégal). La CSRP était représentée par Abdou Khadir Diakhaté, chargé de l'harmonisation des politiques et législations à la CSRP. Le discours d'ouverture de l'atelier a également été donné par Secrétaire Permanent de la CSRP.



### ACTIVITES DES PROJETS

#### PROJET NOTRE POISSON

Ce projet, financé sur les fonds de transition de la stratégie 4 de la MAVA, est essentiellement orienté vers la poursuite de l'amélioration du système de collecte de données et des connaissances scientifiques sur les stocks et sites critiques des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest. Il a été initié par le projet « Appui à la Gestion Durable des Petits Pélagiques en Afrique de l'Ouest (AGD-Pélagiques) avec l'appui financier de la MAVA. Dans cette première phase (2022-2025), le projet ne concerne que trois pays, à savoir la Gambie, la

Mauritanie et le Sénégal.

La CSRP joue le rôle de coordinateur et de mise en cohérence des activités en étroite collaboration avec les différents centres de recherche halieutique (IMROP, CRODT, FD) et les administrations de pêche des pays cibles. Pour l'année 2023, les activités suivantes ont été menées par le projet aux niveaux sous-régional.



## ACTIVITES DES PROJETS

### ACTIVITES MENEES AU NIVEAU SOUS-REGIONAL

En 2023, plusieurs activités ont été menées dans le cadre du projet « Notre Poisson » dans la sous-région. D'abord au Symposium du programme OAP8 (Afrique de l'Ouest) de la fondation MAVA, ensuite à la présentations des grands résultats AGD-Pélagiques (dématérialisation de la collecte des données avec un formulaire harmonisé, équipement des institutions de recherche de tablettes de collecte de données, des moyens de saisie et de stockage, formation sur l'évaluation des stocks (avec UBC), l'Atlas des sites critiques des petits pélagiques (avec CSE). Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des données sur les pêcheries des petits pélagiques (avec TMT), des rencontres et ateliers se sont succédés.

Le 31 mai 2023 s'est tenue à Dakar une réunion du Comité de pilotage du projet « Notre Poisson ». des reunion ont été organisés par le COPACE et le volet recherche du projet PESCAO. L'Appui à l'élaboration du projet de Plan d'aménagement des petits pélagiques su Sénégal avec le soutien du projet «Shared Sardinella» du programme NANSEN. La Participation à la réunion de coordination des partenaires au niveau régional, le 4 octobre 2023 à Dakar. La participation à l'Atelier ADEPA sur la farine et l'huile de poisson, organisée à Saly, du 09 au 12 juillet 2023. Et enfin la participation à l'atelier sur « la gestion durable et concertée des pêcheries de la sole langue au Sénégal, organisée par l'ADEPA, du 08 au 10 septembre 2023 à Saly.

### Tailles de 1ère capture des principales espèces de petits pélagiques par pays (longueur totale (LT en cm) en Mauritanie et au Sénégal, longueur à la fourche (LF) en Gambie) et proposition d'harmonisation (LT)

Espèce/groupe d'espèces	Taille de 1ère capture en vigueur			Proposition d'harmonisation
	Mauritanie	Sénégal	Gambie	
Chinchard d'Europe ( <i>Trachurus trachurus</i> )	19	18	12	18
Chinchard noir ( <i>Trachurus trecae</i> )	19	18		18
Chinchard jaune ( <i>Decapterus rhonchus</i> )	19	18		18
Sardine ( <i>Sardina pilchardus</i> )	14	15		15
Sardinelle plate ( <i>Sardinella aurita</i> )	18	18		18
Sardinelle ronde ( <i>Sardinella maderensis</i> )	18	18		18
Ethmalose ( <i>Ethmalosa fimbriata</i> )	24	18	15	18
Maquereau ( <i>Scomber colias</i> )	25	18	19	18
Maquereau bonite ( <i>Scomberomus tritor</i> )		30		30
Anchois ( <i>Engraulis encrasicolus</i> )		10		10

### AGENDA DES PROJETS

Août 2024, Mission à l'intérieur du Sénégal pour discuter de l'harmonisation des mesures de gestion des pêcheries de petits pélagiques et sur le développement de l'industrie de farine de poissons petits pélagiques

Août - Septembre 2024, Études de cas pour l'estimation des captures de petits pélagiques (Sardinelles et Ethmalose en particulier) transformées en farine et huile de poissons

Cas du Sénégal, de la Mauritanie et de la Gambie

## COOPERATION ET PARTENARIAT

Le Secrétariat Permanent a poursuivi le travail de renforcement de la coopération avec les partenaires au développement (PAD).

Un Plan de Travail Biennal conjoint a été préparé, en collaboration avec le Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), et soumis à la CEDEAO (voir plus bas).

Des notes conceptuelles de projets et des plans d'actions, en conformité avec le Plan Stratégique 2019-2023, ont été préparées et soumises à des PAD à l'exemple de la CEDEAO, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et de OCEAN 5.

La CSRP est partie prenante d'un Programme de Coopération Technique (TCP) de la FAO qui implique la CEDEAO et le CPCO. Il porte sur l'appui au développement d'un programme sous-régional d'aqua-business pour la promotion de l'aquaculture comme source d'emploi et de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé le 19 décembre 2023 entre la CSRP et Global Fishing Watch en vue de formaliser la collaboration entre les deux organisations.

Des rapprochements ont pu être opérés entre la CSRP et plusieurs autres organismes dont : EAF Nansen, COPACE, IRD, JICA, BM, UE, AFD, CCLME, FAO.



### Plan de travail Convention CSRP/CPCO

Conformément à la Convention tripartite CSRP/CPCO CEDEAO (du 8 avril 2022), un plan de travail biennal 2023/2024 a été élaboré et finalisé par la CSRP et le Comité des Pêches pour le Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO). Ce plan a été transmis au Président de la Commission de la CEDEAO en vue de l'obtention de financements. Le Plan de Travail est en cours d'analyse en vue d'un accord sur l'attribution de son financement.



### Réunion de travail entre la CSRP et OCEAN 5



Le 10 octobre 2023, une réunion de travail a été organisée entre la CSRP, un consortium de philanthropes œuvrant dans la conservation et la préservation des ressources marines «OCEAN5 représenté par Justine Dossa, gestionnaire de programme Afrique, ainsi que de « Shark Biodiversity Initiative » représenté par Megan O'Toole sur les possibilités de financement de projets en faveur des pays membres de la CSRP. Les discussions ont montré l'existence de bonnes perspectives de collaboration. Deux notes conceptuelles ont été rédigées et partagées. L'une porte sur l'intérêt de légiférer sur l'usage de l'AIS dans les eaux sous juridiction des états membres de la CSRP et l'autre sur la conservation des selaciens (raies et requins) sous-régionale.



## ATELIERS ORGANISÉS AU SIÈGE DE LA CSRP AVEC LES PARTENAIRES



### ATELIER SUR L'APPLICATION PRATIQUE DE LA FORMATION SUR LA GESTION DES STOCKS PARTAGÉS À LA PÊCHERIE DES SARDINELLES EN AFRIQUE DU NORD-OUEST

Cet atelier, coorganisé par la CSRP et le programme EAF-Nansen de la FAO s'est tenu les 29 et 30 novembre 2023 à Dakar, au siège de la CSRP. Le Secrétariat Permanent a participé à cet atelier ouvert à de nombreux experts de la sous-région. L'objectif de cette réunion régionale est de présenter toutes les réalisations et les résultats obtenus dans le processus d'aménagement de ces pêcheries avec l'appui du programme EAF Nansen, d'aider les acteurs impliqués dans la gestion des stocks partagés de sardinelles et de discuter des perspectives futures pour l'aménagement de ces pêcheries au niveau national et sous-régional.



### 23<sup>e</sup> RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL FAO SUR L'ÉVALUATION DES PETITS PÉLAGIQUES DE L'AFRIQUE DU NORD-OUEST

La 23<sup>e</sup> réunion du Groupe de Travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sur l'évaluation des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest s'est tenue du 25 juin au 2 juillet 2024 à Dakar, Sénégal.



Cet événement crucial a rassemblé une vingtaine d'experts dans les locaux de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) pour discuter et évaluer les ressources halieutiques de la sous-région. L'évaluation des stocks de petits poissons pélagiques a été réalisée sur la base de données actualisées fournies par les états membres. Les résultats montrent que la majorité des ressources de petits pélagiques sont soit pleinement soit surexploitées. Les experts espèrent ont proposé diverses stratégies pour la conservation et l'exploitation durable de ces ressources.



### ATELIER D'ÉLABORATION DE NOTES D'ORIENTATION POUR LA GESTION DES STOCKS PARTAGÉS DE PETITS PÉLAGIQUES EN AFRIQUE DU NORD-OUEST

Les 3 et 4 juillet 2024, dans le cadre du partenariat régional « Sardinelles partagées », s'est tenu le premier atelier d'experts sur la production de notes d'orientation sur les options de gestion à mettre en oeuvre pour appliquer les recommandations du COPACE.

Cet atelier a été organisé par la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) en collaboration avec la FAO dans le cadre de la phase II du projet « Sardinelles partagées » financé par le programme EAF NANSEN. Quatre pays de la CSRP (Mauritanie, Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau) sont concernés par le projet.

L'objectif de ce projet régional est de renforcer les systèmes de gestion des pêcheries ciblant des stocks partagés d'importance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, afin qu'ils soient conformes à l'Approche Écosystémique des Pêches. Le projet vise « L'application d'avis scientifiques et la gestion concertée des pêcheries de sardinelles à un niveau sous-régional ». (suite p.9)



**ATELIERS ORGANISES AU SIEGE DE LA CSRP AVEC LES PARTENAIRES**

**ATELIER D'ELABORATION DE NOTES D'ORIENTATION POUR LA GESTION DE STOCKS PARTAGES DES PETITS PELAGIQUES EN AFRIQUE DU NORD-OUEST**

Organisé les 3 et 4 juillet 2024 au siège de la CSRP, cet atelier a pour objectif d'initier le processus d'élaboration des notes d'orientation sur les options de gestion à mettre en oeuvre pour appliquer les recommandations du Comité de Pêche pour L'Atlantique du Centre Est (COPACE) en matière d'aménagement des pêcheries de Sardinelles en Afrique du Nord-Ouest. « Une note d'orientation en rédaction vise à fournir un résumé concis des informations scientifiques qui peuvent aider les gestionnaires à prendre des décisions éclairées pour la durabilité des pêcheries ».



**VISITES DU SECRETAIRE PERMANENT AUX PARTENAIRES**



*Le SP avec le représentant résident de la JICA à dakar*

Visite d'une délégation de la CSRP au représentant résident de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) M. Hiromichi MORISHITA. la rencontre était axée sur les perspectives de développement de la coopération principalement autour de la cogestion et de la chaîne de valeur dans le secteur halieutique.



*Le SP avec le coordonnateur régional de la FAO résidant à dakar*

Visite du Secrétaire Permanent de la CSRP au Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest et Représentant de la FAO Sénégal, M. Gouantou Robert GUEI, le 14 septembre 2023, à Dakar.



*Le SP avec l'ambassadeur de l'union européenne à Dakar*

Des échanges fructueux entre le Secrétaire Permanent Khallali Brahim et son Excellence Jean-Marc Pisani, l'ambassadeur de l'Union Européenne au Sénégal autour de la mise en oeuvre de l'ambitieux projet West African Sustainable Ocean Programme (WASOP) en vue d'améliorer la gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest.



Participation du Secrétaire Permanent de la CSRP à l'atelier organisé par la FAO sur «les autres mesures efficaces de conservation par zone liées à la pêche dans les zones relevant de la juridiction des organismes régionaux de pêche » du 22-24 janvier 2024 au siège de la FAO à Rome.



**VISITES DU SECRETAIRE PERMANENT AUX PARTENAIRES**

Visite de courtoisie du Secrétaire Permanent de la CSRP au bureau de la Banque Mondiale au senegal. La rencontre organisée avec Mme Keko Miwa Directrice des opérations et ses collaborateurs a été cordiale et enrichissante.

*Rencontre avec la délégation de la Banque Mondiale au Sénégal*



Visite le 15 septembre 2023 d'une délégation du Millenium Challenge Corporation à la CSRP pour discuter des possibilités de collaboration autour d'un projet sur l'économie bleue.



*Réunion avec la délégation de la Millenium Challenge Cooperation*



*Rencontre avec l'Ambassadeur de la Sierra Leone au Sénégal*

Rencontre fructueuse entre Dr. Khallahi Brahim Secrétaire Permanent de la CSRP et son Excellence Albanie Brima Elvis Koroma, Ambassadeur de Sierra Leone au Sénégal. Les discussions ont portés sur le rôle de la CSRP au plan régional (Sierra Leone membre de la CSRP).



Visite de courtoisie de l'Ambassadrice du Pakistan au Sénégal Madame Saima Sayed au Secrétaire Permanent de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP).

Du 17 au 19 octobre 2023, la Commission Sous-Régionale des Pêches, représentée par le Secrétaire Permanent, Dr Khallahi Brahim accompagné de Mouhamadou Seck, a participé à la réunion du Comité de Pilotage du projet « Cadre Stratégique Régional et Plan d'Action pour lutter contre la pêche INN » au Nigeria. Cette réunion a permis l'analyse et la validation dudit document. Le projet a été endossé par la CEDEAO en vue de recherches de financement.

Ces échanges ont été fructueux et permettent d'entrevoir l'espoir d'une future collaboration entre le Pakistan et les Etats membres de la Commission en matière de pêche et d'Aquaculture.



**VISITES DE PRISE DE CONTACT DU SECRETAIRE PERMANENT AUX MINISTRES EN CHARGE DES PECHE DES ETATS MEMBRES DE LA CSRP**

Après sa prise de fonction le Secrétaire Permanent a effectué une tournée de prise de contact avec tous les Ministres en charge de la pêche des États membres pour requérir leurs avis sur les orientations souhaitées par les Etats membre dans le domaine des pêches et de l'aquaculture.



*Le SP avec le Ministre de la peche du Cabo Verde  
Abraão Barbosa Vicente*



*Le SP avec le Ministre de la peche de la  
Gambie  
Musa S. DRAMMEH*



*Le SP avec le Ministre de la peche de la  
Guinée Conakry  
Charlotte DAFTE*



*Avec le Ministre de la peche de la  
Guinée Bissau  
Dionísio PEREIRA*



*Le SP avec le Ministre de la peche de la  
Mauritanie  
Mohamed Abidine MAYIF*



*Le SP avec le Ministre de la peche du  
Sénégal  
Papa Sagna MBAYE*



*Le SP avec le Ministre de la peche de la  
Sierra Leone  
Princess Dugba*





**Responsable de la publication**

Maria do Céu Andrade

**Conception graphique**

Ouseynou Diankha

**Comité de rédaction**

M. Mika Diop

M. Abdoou Khadre Diakhaté

M. Patrice Brehemer

M. Mouhamdou Makhtar Seck

**Commission Sous Régionale des Pêches**

121, Allées Khalifa Ababacar Sy

N° 5218 SICAP Liberté 4 – Dakar (Sénégal)

Tél. : 221 33 864 04 75

[spcsrp@spcsrp.org](mailto:spcsrp@spcsrp.org)

[www.spcsrp.org](http://www.spcsrp.org)